



## STATIONNEMENT DES CONTENEURS EN TRAFIC CONTINENTAL \*

\* *Echange Terrestre de conteneurs sur un même Terminal  
de Barge/Fer/Chassis Routier à Barge/Fer/Chassis Routier*

*Le trafic continental ne peut pas être relié à un navire IMPORT ou EXPORT manutentionné sur nos terminaux,  
il est donc totalement taxable (taux en vigueur)*

*Les journées fériées sont les : 01/01/2022, 01/05/2022 et 25/12/2022 , déduit si sortie le jour suivant le jour férié*

### Tarifs applicables du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

A compter du 1er jour (date de réception du conteneur par le Terminal)

Toute journée entamée est due

20'
A compter du 1er jour, le tarif par journée est de : <a href="#">30 Euros</a>

40'
A compter du 1er jour, le tarif par journée est de : <a href="#">45 Euros</a>

Conteneur Reefer : Les frais de stationnement des conteneurs Reefers sont à multiplier par [2](#)

OOG & CITERNE : Les frais de stationnement des OOG et Citernes sont à multiplier par [3](#)

Conteneur IMO : Les frais de stationnement des conteneurs IMO sont à multiplier par [3](#)

\* Le coefficient le plus fort sera appliqué en cas de critères simultanés

*Au-delà de 30 jours de stationnement, nous vous invitons à contacter le service facturation au 02.35.25.60.60 pour règlement cash et organisation de la sortie du conteneur.*